

CONCOURS
« PARTICIPEZ ET GAGNEZ »

Règlement de participation du 1^{er} juillet au 31 octobre 2014.

- 1.** Les commanditaires du concours sont les Pros de la photo et Uniprix (les Commanditaires).
- 2.** Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec ou en Ontario, qui ont atteint l'âge de la majorité à l'exception des employés, des représentants et des agents des Commanditaires, ou de leurs sociétés affiliées respectives (incluant les employés d'Uniprix inc. et toutes les succursales du réseau Uniprix) et, le cas échéant, de leurs agences de publicité et de promotion respectives, des juges du concours, des fournisseurs de prix du concours, de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, et des membres de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou des personnes domiciliées chez une des personnes susmentionnées.
- 3.** Pour participer au concours « **Participez et gagnez** », à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 octobre 2014 à 23 h 59, il suffit de vous procurer une des 20 000 cartes à gratter dans l'un des événements commandités par Uniprix. Des ambassadeurs Uniprix (désignés par Uniprix) remettront des cartes de jeu de façon aléatoire aux participants des activités suivantes : matches de l'Impact de Montréal (sélectionnés de façon aléatoire dans le calendrier saison 2014), pratique privée de l'Impact de Montréal (21 septembre 2014), Coupe Rogers présentée par Banque Nationale (1^{er} au 11 août 2014), Match des Alouettes de Montréal au Stade McGill (7 septembre 2014) et tout autre événement où l'escouade Uniprix pourrait se retrouver entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2014. Limite : une (1) carte par participant et par jour. Pour jouer, grattez délicatement la case à gratter pendant la Période de promotion. Les participants gagnent automatiquement l'un des prix décrits à la section 4 ci-dessous, le prix étant également indiqué sur la carte. Toutes les cartes sont gagnantes.

4. Valeur totale des prix : 57 000 \$

3 impressions 4" X 6" au guichet express : 20 400 \$
Agrandissement 8" X 8, 8" X 10" ou 10" X 12" : 1 995 \$
Photo magnétique 8" X 10" : 2 697 \$
Photo magnétique 5" X 7" : 3 594 \$
Livre photo de poche : 3 897 \$
Livre photo édition souple : 5 997 \$
Ensemble photo portfolio : 3 998 \$
Calendrier affiche magnétique 11" X 14" : 3 598 \$
Coquille protectrice iPhone ou Samsung : 3 998 \$
Tasse photo 11 oz : 2 228 \$
Casse-tête photo : 2 998 \$
T-shirt photo : 1 599 \$

5. Chances de gagner :

3 impressions 4" X 6" au guichet express : 1 sur 1,18
Agrandissement 8" X 8, 8" X 10" ou 10" X 12" : 1 sur 40
Photo magnétique 8" X 10" : 1 sur 66,7
Photo magnétique 5" X 7" : 1 sur 33,3
Livre photo de poche : 1 sur 66,7
Livre photo édition souple : 1 sur 66,7
Ensemble photo portfolio : 1 sur 100
Calendrier affiche magnétique 11" X 14" : 1 sur 100
Coquille protectrice iPhone ou Samsung : 1 sur 100
Tasse photo 11 oz : 1 sur 133
Casse-tête photo : 1 sur 133
T-shirt photo : 1 sur 200

6. Comment réclamer votre prix :

Pour réclamer un prix suivre les instructions suivantes :

PRIX : Agrandissement 8" X 8", 8" X 10" ou 8" X 12", photo magnétique 8" X 10", photo magnétique 5" X 7", livre photo de poche, livre photo édition souple, ensemble photo portfolio, calendrier affiche magnétique 11" X 14", coquille protectrice iPhone ou Samsung, tasse photo 11 oz, casse-tête photo ou t-shirt photo.

SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUIVANTES :

- rendez-vous sur le site uniprix.com;
 - cliquez sur l'onglet Photo;
 - sélectionnez la catégorie de produit liés au produit gagné;
 - procédez à votre commande;
 - lors de la visualisation de l'article dans votre panier d'achats, entrez le code promotionnel à l'endroit indiqué (code promotionnel inscrit dans la case grattée).
- Pour les livres photo, les pages supplémentaires seront facturées au tarif régulier.
Offre valide jusqu'au 31 octobre 2014. Ne s'applique que sur les commandes faites sur uniprix.com.
Un seul code promotionnel par personne, par transaction. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

PRIX : 3 impressions photo 4" X 6" au guichet photo express en succursale

Suivre les instructions suivantes :

- rendez-vous dans une succursale Uniprix participante;
- développez gratuitement 3 photos 4" X 6" au guichet express 12 secondes;
- sélectionnez : IMPRESSION EN SUCCURSALE;
- présentez votre carte gagnante au comptoir-caisse.

Offre valide jusqu'au 31 octobre 2014.

Un seul code promotionnel par personne, par transaction. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

Tous les prix non réclamés ne seront pas remis. Les Commanditaires ne peuvent être tenus pour responsables des prix non réclamés après le 31 octobre 2014.

- 7.** Les prix ne peuvent être ni transférés ni échangés et doivent être acceptés par le gagnant tel que remis. Les prix ne peuvent en aucun cas être substitués, sauf à la discrétion des Commanditaires qui se réservent le droit de remplacer un prix (ou une portion de celui-ci) par un autre prix d'une valeur comparable ou supérieure. Toutes les taxes imputables suite à la remise des prix sont de l'entière responsabilité du ou des gagnants respectifs. Tous les autres frais seront pris en charge par le ou les gagnants respectifs.
- 8.** La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité et à la conformité au présent règlement. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée, sera disqualifié. Les participants assument toute responsabilité et exonèrent et dégagent les Commanditaires de la promotion de toute responsabilité en cas de blessure, de perte ou de dommage causés ou réputés avoir été causés par leur participation à la présente Promotion ou par l'échange ou l'utilisation de tout prix. Toute carte de jeu illisible, mutilée, altérée, dupliquée, trafiquée, contrefaite, découpée, déchirée, qui contient des erreurs d'impression, typographiques ou autres, qui est distribuée là où la loi l'interdit ou qui n'a pas été obtenue de manière légitime sera considérée comme nulle et non avenue. Si une erreur d'impression, typographique, d'envoi ou humaine venait à être commise entraînant la réclamation de plus de prix d'une catégorie de prix donnée que le nombre de prix défini par le présent règlement officiel pour cette catégorie, les Commanditaires se réservent le droit de procéder à un tirage au sort parmi toutes les personnes admissibles ayant réclamé un prix sans l'avoir reçu afin de remettre le nombre de prix restants annoncés dans la catégorie de prix en question. Les prix cesseront d'être remis si les Commanditaires découvrent une erreur dans le nombre de prix. En aucun cas les Commanditaires ne peuvent être tenus d'attribuer un nombre de prix supérieur au nombre indiqué pour la catégorie de prix en question. Les Commanditaires de la promotion ne peuvent être tenus responsables de toute participation ou réclamation disqualifiées, qui sont perdues, égarées, en retard ou détruites pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, suite à toute négligence, négligence grave inconduite volontaire ou autre. Chaque participant prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter la survenue de celles-ci et assume toutes les conséquences à ce sujet.
- 9.** Toutes les cartes de jeu obtenues par l'entremise de sources non autorisées ou qui ne sont pas originales, qui sont illisibles, mutilées, altérées, reproduites, volées, contrefaites, falsifiées, non conformes ou dépourvus des marques appropriées, ou qui contiennent des erreurs d'impression ou de production, ou toute autre erreur de quelque nature que ce soit, seront déclarées nulles à l'entière discrétion des Commanditaires.
- 10.** Toute tentative par un participant ou par une autre personne de nuire au déroulement légitime de cette Promotion, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation frauduleuse, constitue une infraction aux lois pénales et civiles. Dans l'éventualité d'une telle tentative, le Commanditaire se réserve le droit d'exercer des recours et de réclamer des dommages-intérêts à l'encontre de cette personne avec toute la rigueur de la loi, y compris des poursuites criminelles. Le participant qui prend part à l'une des activités mentionnées ci-dessus peut être exclu et doit alors renoncer à tout prix gagné.
- 11.** La responsabilité du Commanditaire en cas d'erreur d'impression ou de production se limite au remplacement de la carte de jeu, dans la limite des stocks disponibles.
- 12.** Par sa participation à ce concours, toute personne accepte de se conformer aux conditions énoncées dans ces règlements. Les personnes gagnantes autorisent, si requis, les organisateurs de ce concours

ou leurs agents à utiliser leur nom et/ou leur photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération.

- 13.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 14.** Les Commanditaires se réservent le droit de modifier les conditions de la Promotion ou d'y mettre fin en tout temps, sans préavis. Plus particulièrement, les Commanditaires se réservent le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre la Promotion en tout temps (sous réserve d'approbation par la Régie des alcools, des courses et des jeux au Québec, dite « la Régie ») en cas de fraude ou de toute autre erreur ou cause ayant compromis l'administration, la sécurité, l'intégrité ou la bonne marche de la Promotion.
- 15.** Uniprix inc. a dûment payé les droits exigibles quant à ce concours à la Régie des alcools, des courses et des jeux, en vertu des lois en vigueur.
- 16.** Comme les prix sont instantanés, nous ne serons pas en mesure de connaître le nom des gagnants.
- 17.** En cas de divergence entre la version anglaise et la version française de ces règlements, les règlements de langue française prévalent.
- 18.** Une copie des règlements du concours est disponible à la section Concours du site Internet www.uniprix.com pour une durée de 6 mois suivant la date de fin du concours.